



La Caisse de dépôt et placement rend publics ses résultats pour 2008

La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP) a rendu publics ses résultats pour 2008 le 25 février dernier. Ceux-ci font état de pertes colossales atteignant près de 40 milliards de dollars. Cette divulgation a entraîné de nombreuses réactions, dont celle de l'AREQ, qui a réclamé l'intervention du Vérificateur général et le retour à une gestion plus prudente de notre bas de laine (voir le communiqué complet au www.areq.qc.net).

Le document officiel produit par la CDP est disponible sur son site Internet au www.lacaisse.com.

Dans ce numéro :

La Caisse de dépôt et placement rend publics ses résultats pour 2008

1

L'AREQ adopte des normes d'identification visuelle

1

Fractionnement du revenu

2

Nouvelles cartes de l'AREQ

2

8 mars

3

Recherche de personnes proches aidantes pour participer à un groupe de discussion

3

L'Aventure des mots

4

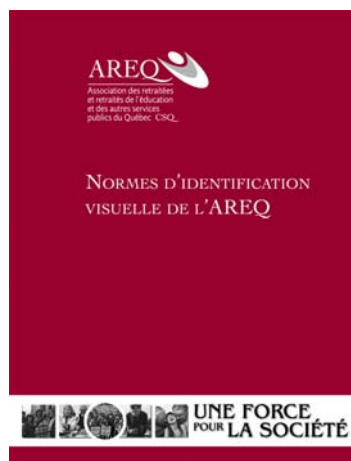
Capsule verte

4

Nos comités à pied d'œuvre

5

L'AREQ adopte des normes d'identification visuelle



Suivant l'adoption de son nouveau nom et de son nouveau logo, notre Association vient de mettre la touche finale à un document intitulé « Normes d'identification visuelle de l'AREQ ». Ce document vise à présenter de façon claire et précise les normes d'application de la signature visuelle de l'AREQ.

Le document sera transmis en quatre copies aux personnes présidentes de secteur au cours des prochaines semaines.

De plus, il est disponible sur le site Internet de l'AREQ, dans la section *Qui sommes-nous? / Signature visuelle (logo)*.

Pour plus de précisions à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec le conseiller en communication de l'AREQ, Dominic Provost.



À surveiller en mars :

- **Comité des Statuts et Règlements :**
9 (p.m)-10 (a.m.)
mars
- **Correction du QdN :** 10 mars
- **Conseil exécutif :**
11-12-13 (a.m.) mars
- **Rencontre des responsables régionaux en assurances :**
17-18 mars
- **Rencontre de planification du QdN :** 18 mars
- **Comité de la condition des femmes :** 23 (p.m)-
24 (a.m.) mars
- **Comité de l'action sociopolitique :**
26 mars
- **Comité des finances :**
26 mars
- **Conseil d'administration :**
31 mars et 1-2 (a.m.)
avril

Fractionnement du revenu de pension

Depuis 2007, les couples de personnes retraitées ont la possibilité de fractionner leur revenu de pension. Un particulier peut allouer à son conjoint jusqu'à la moitié de son revenu donnant droit au crédit d'impôt pour pension. Il s'agit d'un choix annuel requérant le consentement des deux conjoints. Au Québec, il est possible d'attribuer des montants différents de ceux attribués au fédéral.

Le revenu de pension admissible des particuliers âgés de 65 ans et plus comprend :

- Les prestations d'un RPA et d'un RPDB ;
- Les paiements provenant d'un FERR ;
- Les paiements de rente viagère en vertu d'un REER.

Dans le cas des particuliers âgés de moins de 65 ans, le revenu de pension admissible comprend les prestations d'un RPA ainsi que certains autres paiements reçus à la suite du décès de l'époux ou du conjoint de fait.

Revenu non admissible au fractionnement :

- Prestation de sécurité de vieillesse (PSV) ;
- Supplément de revenu garanti (SRG) ;
- Régime des rentes du Québec (RRQ) ;
- Régime de pension du Canada (RPC) ;
- Les retraits d'un REER (autres qu'une rente).

Les formulaires que vous devez remplir pour le fractionnement du revenu de pension sont :

- Au Québec – Annexe Q
- Au Fédéral - Formulaire T1032

Nouvelles cartes de l'AREQ

Les nouvelles cartes de membre de l'AREQ ont été expédiées récemment par la poste à l'ensemble de nos 52 000 membres. Cependant, nous avons eu un important « retour de courrier » pour cause de mauvaise adresse. Si on vous informe qu'une ou un membre n'a pas reçu sa carte comme les autres, nous vous prions de l'inviter à téléphoner au siège social afin que nous vérifiions ses coordonnées. Nous pourrions ainsi mettre à jour nos dossiers et lui expédier une nouvelle carte.



Groupe de discussion pour personnes proches aidantes



Le Réseau entre-aidants développe présentement une campagne de marketing social à l'échelle du Québec dont les objectifs sont de :

- ✧ Sensibiliser la population sur le fait que l'aide aux proches est une problématique sérieuse dans la société, plus particulièrement dans le domaine de la santé.
- ✧ Faire connaître cette problématique afin d'élargir les services de soutien qui sont disponibles pour les proches aidants dans le réseau de santé et de services sociaux et dans les programmes d'assistance gouvernementaux.
- ✧ Faire connaître et promouvoir le Réseau entre-aidants, ainsi qu'encourager la participation des personnes proches aidantes dans le programme.
- ✧ Élargir le Réseau entre-aidants en développant de nouveaux partenariats avec des organismes communautaires et à but non lucratif qui aident les personnes proches aidantes.

Le Réseau entre-aidants est à la recherche de personnes proches aidantes qui résident au Québec de tout âge et de milieux culturels variés qui prennent soin d'un proche ou d'un ami ayant un problème de santé visible. Les personnes proches aidantes participeraient à un groupe de discussion au téléphone, ainsi elles seraient en mesure d'accéder au groupe de discussion de n'importe où, en autant qu'elles aient accès à un téléphone. Le but du groupe de discussion est de susciter des réactions et des opinions, de la part des participantes et participants, sur le thème et le message de la campagne de marketing social. Le groupe de discussion sera entièrement confidentiel. Un groupe se déroulera en français et un autre en anglais.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Mark Stolow, coordonnateur de projet, au 514 887-5760 ou par courriel au info@reseautreaidants.com.

Aujourd'hui, le courant de droite tente de nous ramener en arrière. Il discrédite le féminisme et le syndicalisme dans l'opinion publique afin de nous retirer des droits que nous avons acquis de haute lutte. Malheureusement, plusieurs personnes croient que le féminisme et le syndicalisme sont dépassés et n'ont plus leur raison d'être.

Nos gains ne sont pas tombés du ciel et ils sont encore très fragiles. Nous les avons gagnés parce que nous étions UNIES, MOBILISÉES ET CERTAINES D'AVANCER! C'est sur ce thème que se tiendront les événements entourant la Journée internationale des femmes, le 8 mars.

Pour plus d'information à ce sujet, nous vous invitons à visiter le site web de la CSQ au www.csq.qc.net (au bas à droite de la page d'accueil).

Pour plus d'information sur le matériel promotionnel, visitez le site de la Fédération des femmes du Québec au www.ffq.qc.ca.



L'AREQ sur la place publique (communiqués)

3 février :

L'AREQ s'inquiète face à la possibilité que du personnel mal qualifié prodigue des soins invasifs dans les résidences privées d'hébergement

25 février :

Les personnes retraitées de l'AREQ réclament l'intervention du Vérificateur général et une gestion plus prudente de notre bas de laine

Vous pouvez consulter tous nos communiqués au www.araq.qc.net



Ma mère avait pour son dire... voilà le thème de la 5^e édition du concours littéraire L'Aventure des mots, destiné aux personnes de 50 ans et plus.

Le Centre Berthiaume-Du-Tremblay est fier de cette initiative et vous invite à vous exprimer sur la transmission : ce que votre mère vous a légué par ses dires. Vous savez ces petites phrases bien tournées que disait votre mère et qui étaient souvent porteuses de conseils, de mises en garde ou révélatrices de croyances, de valeurs, de préjugés.

Puisez dans vos souvenirs ou inventez de toutes pièces et rédigez un texte d'au moins 600 et d'au plus 1 700 mots, en français, dans le genre littéraire qui vous convient à l'exception de la poésie. Vous avez jusqu'au 31 mars pour le faire parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous. Les cinq lauréats recevront chacun 300 \$ en plus de voir leur œuvre publiée dans un recueil.

Procurez-vous les règlements et le formulaire d'inscription à :
L'Aventure des mots, 1474, rue Fleury Est, Montréal (Qc) H2C 1S1
514 382-0310
www.berthiaume-du-tremblay.com



Capsule verte

Se tiendront prochainement les évènements suivants :

Le 17 avril, à l'Université Laval, Pavillon Kruger, le séminaire *L'équité environnementale : clé pour le développement durable*, organisé en partenariat par la Fondation Monique-Fitz-Back pour l'éducation au développement durable et l'Institut EDS Hydro-Québec en environnement, développement et société. Pour plus d'information voir le site www.ihqeds.ulaval.ca.

Du 10 au 14 mai, se tiendra au Palais des congrès de Montréal, le 5^e Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement *Vivre ensemble sur terre*. Pour en savoir plus, consulter le site de l'Université du Québec à Montréal : www.5weec.uqam.ca.

Du 1^{er} au 3 juin, aura lieu au Centre culturel de Sherbrooke, le *Rendez-vous international sur la gestion de l'eau*, organisé conjointement par le Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke (CUFE) et le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF).

AREQ (CSQ)

Une association regroupant plus de 52 000 personnes retraitées de l'éducation et des autres services publics

COORDONNÉES :

320, rue St-Joseph Est
Bureau 100
Québec (Québec)
G1K 9E7

TÉLÉPHONE :

418 525-0611
1 800 663-2408

TÉLÉCOPIE :

418 525-0769

COURRIEL :

areq@csq.qc.net

www.areq.qc.net

Le Focus est un bulletin mensuel d'information destiné à l'ensemble des présidences régionales et sectorielles de l'AREQ.

COORDINATION :

Dominic Provost

Conseiller en communication

provost.dominic@csq.qc.net

CONCEPTION :

Martine Faguy

Secrétaire affectée aux communications, sociopolitique et condition des femmes

faguy.martine@csq.qc.net



Nos comités à pied d'oeuvre

Au cours du mois de février, plusieurs comités et instances de l'AREQ se sont réunis. Voici ce qu'il en est ressorti :

Communications (26 février) : Les membres du comité national ont échangé à propos de plusieurs outils et initiatives développés au cours des derniers mois en matière de communication interne et externe. Ils ont notamment pris connaissance du projet de Politique éditoriale et publicitaire du magazine *Quoi de neuf*, de même que des Normes d'identification visuelle de l'AREQ. Il a également été question du projet de refonte du site Internet de l'AREQ et des communications en région.

Condition des hommes (24-25 février) : Les membres du comité national ont d'abord tenu une rencontre le 24 février, où il a notamment été question de l'information transmise aux membres par le biais du *Focus* et du *Quoi de neuf*. Le lendemain, lors d'une rencontre à laquelle étaient conviés les responsables régionaux de la condition des hommes, Monsieur Yves Cartier, psychologue, a prononcé une conférence sur le thème « Déboulonnons Liberté 55 ». Par la suite, les responsables régionaux ont discuté, en atelier et en plénière, du Plan d'action 2008-2011 en matière de condition des hommes.

Action sociopolitique (23 février) : Les membres du comité national ont effectué un retour sur l'opération de sensibilisation avec l'outil vidéo « La marchandisation de la santé ». Parmi les sujets discutés par la suite, mentionnons la préparation d'une activité sur le dossier de la santé pour le prochain conseil national et la planification de la prochaine journée de formation à l'intention des personnes responsables régionales de l'action sociopolitique. Par ailleurs, il a été question d'une initiative conjointe de La Ligue des droits et libertés, du Réseau québécois des groupes écologistes, de l'Association québécoise de la lutte contre la pollution atmosphérique et des Éditions Écosociété, qui organisent une manifestation devant le Palais de Justice de Montréal, le 5 mars à 11 h pour réclamer l'adoption d'une loi anti-slapp.

Environnement et développement durable (3-4 février) : Les membres du comité national se sont réunis le 3 février pour préparer la tenue, le lendemain, d'une rencontre des personnes responsables régionales. À cette occasion, les personnes participantes ont eu droit à une conférence intitulée *La privatisation de l'eau et le projet de Loi 92*, par Martine Ouellet, présidente de la Coalition Eau Secours. Elles ont également travaillé, à la mise en œuvre du Plan d'action 2008-2011, tant au niveau national que régional.